FICHE ACTION CANICULE

SAMU

|  |
| --- |
|  **PRINCIPES GENERAUX** |
| * Participer au comité départemental canicule
* Assurer la rédaction et l’actualisation régulière de procédures et protocoles relatif aux mesures à mettre en œuvre pour la gestion d’une vague de chaleur. Les intégrer autant que de besoin au plan SAMU en tension ;
 |
|  **VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE et VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR** |
| * Désigner un représentant au sein du comité départemental canicule
* Prévenir les directeurs d’établissements hospitaliers et l’ARS en cas de dépassement du seuil de vigilance
* Assurer la remontée hebdomadaire d’informations à l’ARS
* Assurer l’exhaustivité et la complétude des codages dans les dossiers de régulation médicale en lien avec la canicule (Motifs – Code diagnostic thésaurus SFMU / SPF)
* Suivre le nombre d’affaires médicales enregistrées au centre 15
* Suivre le nombre de sorties SMUR du département
* Suivre le nombre de décès lié à la canicule enregistrés au centre 15
* Sensibiliser le personnel aux pathologies liées à la chaleur
 |
| **VIGILANCE ORANGE : CANICULE** |
| * Diffuser l’information du changement de niveau de gestion au personnel
* Renforcer la vigilance vis-à-vis des appels provenant des populations à risque
* Ajuster et renforcer les équipes en CRRA 15, en accord avec les dispositions du plan SAMU en tension - rebond
* Sensibiliser, si possible, les appelants aux gestes préventifs et curatifs des pathologies liées à la chaleur
* Signaler à l’ARS lorsque le nombre de personnes prises en charge pour un diagnostic de pathologies en lien avec la chaleur, survenu sur le lieu de travail ou en lien avec le travail est connu,
* Signaler à l’ARS les difficultés dans la recherche de lits pour pathologies spécifiques
* Accentuer les collaborations opérationnelles avec l’ensemble des services et structures impliquées (Médecins libéraux, Sapeurs-Pompiers…)
* Répondre quotidiennement, le cas échéant, à l’enquête de l’ARS selon le format précisé sur l’activité du SAMU.
 |
| **VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME** |
| * Poursuivre les actions des vigilances vert, jaune et orange
 |
| **LEVEE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON** |
| * Etablir un bilan à transmettre à l’ARS
* Procéder à l’analyse de la gestion de l’évènement en vue d’améliorer les procédures
 |